

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 23 Avril 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Revue des sciences.

La bien et le mal, question préliminaire.— Un impôt enlevé par le tonnerre.— La chimie et les voleurs.— Les Chinois et l'éther.— Menus plaisirs des savants.

Nous avons souvent entendu poser cette question : les sciences, le progrès, les philosophies politique et sociale ont-ils causé à la pauvre espèce humaine plus de bien que de mal ? Et souvent aussi nous avons entendu de très-sages personnes se prononcer pour la seconde partie de cette question. Nous le disons sans réticence, dussions-nous être tirés à quatre académiciens, écartelés à quatre socialistes.

L'histoire des découvertes physiques, chimiques, politiques et morales prouvent, au besoin, fournir une foule d'arguments formidables à l'appui de cette opinion, et l'Académie des sciences elle-même viendrait encore en auxiliaire, si bien qu'il faudrait un mathématicien de la force de Pythagore ou de M. Charles Dupin pour faire le compte entre le bien et le mal. Encore l'un et l'autre pourraient-ils y perdre leur algèbre.

Nous ne saurions dire au juste le nom de l'honnête chroniqueur du 15e siècle qui nous raconte qu'un jour le bon roi Charles VI rassembla dans Saint-Germain les banquets, comtes et seigneurs pour aviser aux moyens de faire une collecte extraordinaire dans les comtés, baronies et seigneurie dans le royaume. Le populaire des villes et des campagnes payait déjà de lourds impôts, et le bon roi souffrait en pensant au déplorable état de ses finances causé par les troubles civil et les maillottes, espèce de socialistes ennemis du capital et qui assommaient les financiers à coups de maillottes.

Or il advint qu'au milieu de la débâcle un grand coup de tonnerre se fit entendre, tous les conseillers crèrent merci ! et la collecte en resta là. Ces braves gens avaient pris le coup de tonnerre comme un avis d'en haut. M. Proudhon dira que ces hommes qui craignent Dieu et le tonnerre étaient des niais. Nous savons bien qu'il faudrait aujourd'hui plus d'un coup de tonnerre pour enlever deux centimes aux contributions directes, foncières, mobilières et autres qui pèsent sur le peuple, mais le peuple en est-il plus content et plus heureux ?

Je suppose maintenant que Jean Petit ou tout autre clerc de l'époque soit venu dire : "Messeigneurs, le tonnerre n'est rien autre chose que l'électricité ; si vous ne savez pas cela c'est que vous ne savez pas la physique..." Eh bien ! les conseillers auraient repris leurs places et le pauvre monde de payant une taille de plus ; voilà à quoi servent les sciences.

Benjamin Franklin invente les paratonnerres ; c'est une très-belle invention sans doute. *Eripuit caeli fulmen*, comme a dit M. Turgot ; mais en enlevant au ciel la foudre, en l'attirant à lui, le paratonnerre empêche-t-il toujours la foudre de s'arrêter en chemin sur la tête d'un pauvre homme. Il garantira la maison où il s'élève, c'est vrai ; mais il multipliera les chances de mort pour les voisins. C'est un peu comme la vaccine, qui, en préservant de la petite-vérole, a développé de nouvelles maladies de l'enfance ; en sorte que, d'après compte fait et présenté à l'Académie des sciences elle-même, les cas de mort, au lieu d'avoir diminué, auraient plutôt augmenté. Voilà encore à quoi servent les sciences.

Un savant cordelier de Fribourg, en Allemagne, invente la poudre à canon. Qu'a gagné l'humanité à cette célèbre découverte de la science chimique ? Racine l'a dit :

Du cruel javolet, de la fâche homicide, Le vol à notre gré n'est point assez rapide ; Sous nos béliers les murs tombent trop lentement, Et notre catapulte gémis faiblement. Servez-nous mieux pierres, carcasses, coulevrines, Mortiers, bombes, canons, infernaux machines...

Il y a de très-connètes gens qui pensent que l'on n'a pas élevé assez de statues à Lavoisier, à Fourcroy, pour avoir perfectionné la chimie. Hélas ! la chimie est une grande science, assurément, mais songez encore à ce qu'elle a produit : l'étude infernale des faussaires et des empoisonneurs ; elle leur a mis en mains de nouvelles ar-

mes contre la société ! La chimie a étendu les limites d'un art détestable déjà trop avancé du temps des Borgias, puisqu'il avait su, dès le 16e siècle, empoisonner la reine de Navarre pendant qu'elle mettait ses gants.

Cela est si vrai que voilà notre Académie des sciences occupée depuis plusieurs mois à trouver des palliatifs contre la science. Il existe une conspiration manifeste de la part de MM. de l'Académie contre une classe de citoyens travailleurs qui exercent leurs facultés dans l'application du progrès au mal. Dans l'une des dernières séances de l'Académie, nous avons vu une commission, qui, par l'organe de M. Dumas, propose d'enlever la liberté de l'art et de l'industrie dans la personne de certains industriels qui se livrent à la contrefaçon des billets de banque et qui font métier de gratter les signatures et de laver les feuilles de papier timbré écrites pour les transformer en pages d'une entière blancheur, et cela au moyen des découvertes de la chimie mises en lumière par l'Académie elle-même.

Evidemment, c'est là désorganiser le travail. Et il est clair que le flot de la réaction gagne. Voilà un beau texte pour bon nombre de socialistes, sans compter les toasts des banquettes. Et cette manœuvre des destructeurs incorrigibles de la belle maxime de Pécote : "la propriété, c'est le vol" est d'autant plus indélicat que les larrons seront privés d'une autre branche de revenus. Ainsi, par exemple, un homme se mettait dans un cas grave de code pénal ; et quand il était traqué par la justice, il exécutait la petite gymnastique, passait également en aphorisme dans l'école de Robert Macaire, il ouvrait sa tabatière et il jetait son tabac dans les yeux du gendarme en criant : "A bas le gouvernement ! Vive la république démocratique et sociale !" Ceci lui valait quelques jours de prison et il passait à l'état de martyr politique. De là, droit manifeste, à la prochaine révolution, de figurer sur une liste de récompenses nationales. Mais voilà que ce droit vient de succomber dans les dernières séances académiques consacrées aux contrefaçons, aux poisons et aux contre-poisons : Or, examinons ce que machinent ces bourgeois d'académiciens contre le travail et au profit de l'infâme capital. Nous rapporterons, exactement ce qui a été fait et dit dans une dernière séance académique du mois de janvier.

Comment empêcher la reproduction des billets de banque ? Telle était la question à l'ordre du jour.

Tant que la contrefaçon a été purement manuelle, la fraude était facile à constater par le simple coup-d'œil. Mais le progrès des arts a mis aux mains de tout le monde des moyens de perfectionnement, et parmi les hommes qui n'adoptent pas sur la propriété et les lois sociales les idées bourgeoises au milieu desquelles nous rampons, il existe des travailleurs fort habiles que n'arrêterait point la contrefaçon, si difficile en apparence, d'une machine propre à reproduire les billets, "sans autorisation du gouvernement." Un membre pensa qu'on peut rendre impossible, et de plusieurs manières, la contrefaçon des billets de banque. Une seule manière suffirait, pourvu qu'elle fût bonne, et celle que propose le membre n'a pas paru mauvaise à l'assemblée.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques. Il suffit de dire qu'après avoir exposé son système, l'inventeur du palliatif termine par la péroraison consolante que voici : "Où honneur à la science ! Pour se venger d'avoir été basement mis en œuvre par le faussaire, elle sait lui rendre son crime désormais impossible !" Attrapez cela, voleur !

A l'heure qu'il est, il s'agit d'une découverte vraiment mirabolante, découverte communiquée à l'Académie et que nous ne saurions guère comparer mieux qu'à celle dont parle Gulliver dans ses voyages, lorsqu'il nous dit qu'un savant de Lilliput avait trouvé le moyen de mettre les rayons du soleil en bouteille, afin de neutraliser les hivers trop rigoureux. C'est magnifique. Eh bien ! la découverte dont nous voudrions vous entretenir ne le cède en rien à celle du savant de Lilliput. Seulement nous éprouverons une difficulté extrême à vous en parler d'une manière quelque peu claire, bien qu'il s'agisse de rayons lumi-

neux. Essayons : M. Cauchy a découvert, dans les régions les plus arides de son algèbre olympienne, et qu'il désigne sous le nom de rayons évanescents. Or, les rayons évanescents ont été créés pour être intelligibles à la masse des mortels ; on ne les trouve, jusqu'à présent du moins, que dans des profondeurs algébriques, où ils sont empâtés d'imaginaires, de modules, d'exponentielles et autres étrangères babéliques, dont il serait indécemment à nous de ne pas vous faire grâce. Mais, pour ne vous en rien dire, pourquoi tant de paroles ?... C'est afin de vous faire savoir que M. Cauchy a découvert dans sa prodigieuse analyse un fait, physique très-remarquable, que M. Cauchy seul pouvait découvrir, et qui a trait à certains rayons inconnus qui accompagneraient les rayons réfléchis et réfractés à la surface de séparation de deux milieux. Nous n'y ajouterons pas un mot de plus, de peur de vous rendre tout-à-fait inintelligible un énoncé qui l'est déjà suffisamment comme cela.

Un peuple étrange au premier chef, c'est le peuple chinois. Pardon si nous passons par une transition si brusque de l'Académie à la Chine, et de M. Cauchy au chinois ; mais la faute en est à M. Stanislas Julien, qui vient d'accompagner lui-même très-busquement l'Académie, dans sa dernière séance du 12 février courant, que l'éther et le chloroforme, dont la bienfaisance et merveilleuse propriété est d'atténuer la sensibilité pendant les opérations douloureuses, sont encore des découvertes dues aux Chinois. Il résulterait de cette communication de M. Stanislas Julien que la médecine chinoise possédait, depuis le 3e siècle, du moins, ce puissant agent anesthésique, dont l'action et l'emploi seraient analogues à ceux dont la découverte honore la science de nos jours. Ainsi, M. Stanislas Julien a reconnu, par la lecture d'un livre chinois qui se trouve à la bibliothèque nationale, le *Kou King I-long*, que, dès le 15e siècle, les médecins chinois font usage de l'écorce de granadier pour détruire le ver solitaire ; qu'ils emploient le ségle ergoté pour hâter les accouchements laborieux ; qu'ils combattent le goitre avec des matières contenant de l'iode ; qu'ils font boire aux cholériques une grande quantité d'eau salée, tiède, médication qui a été fort préconisée, l'an dernier, par les médecins russes, etc. Mais le fait nouveau signalé aujourd'hui par l'habile sinologue est peut-être plus étonnant encore.

Nous venons de parler de l'éther et du chloroforme, découvertes de la science qui, Dieu merci, et par aventure, ont doté l'humanité d'un bienfait irréprochable, hormis cependant que les *escarpes* ne s'en servent quelque jour pour en finir plus doucement et plus vite avec les gens auxquels ils ont affaire. Mais nous ne voulons pas prendre acte de cette conséquence qui rentre pourtant à bon droit dans notre thèse du bien et du mal de la science ; honneur et gloire à l'éther !... Mais hélas, de quel nom appellerons-nous Magendie et autres, qui passent leur docte vie à piquer, déchiqueter, brûler, disséquer à vif ces pauvres chiens, nos bons amis, nos seuls amis peut-être ! les joyeux compagnons des jeux de notre enfance, et ces petits oiseaux qui égayent nos campagnes, et qui chantent les harmonies du ciel et de la terre, et tant de pauvres bêtes encore si pacifiques et si inoffensives. Voilà, par exemple, qu'un des derniers bulletins scientifiques de la *Société philomathique* de Paris nous raconte le plus tranquillement et le plus doucereusement du monde, que M. Magendie, M. La-fargue, M. Bernard et beaucoup d'autres amateurs de physiologie animale, s'occupent depuis plusieurs années à piquer la portion de l'encéphale, désignée par les anatomistes sous le nom de *pedoncule moyen du cerveau*. Or, quand les savants ont bien piqué le pauvre animal, il arrive que l'innocente victime de leur passion physiologique tourne lamentablement les yeux vers son bourreau ; comme pour lui demander pitié et merci ; et que presque aussitôt il se met à exécuter lui-même un mouvement de rotation rapide. Belle expérience, ma foi ! Mais que gagneront l'homme, lorsqu'on aura ainsi torturé la pauvre bête ? A cette question, les savants médecins répondent : "Ces expériences nous semblent renfermer une découverte importante et que voici : Il existe vers le

volinage de l'origine du nerf trijumeau une sorte d'entrecroisement fonctionnel dont les conditions anatomiques ne seraient point encore déterminées."

A merveille ; *swantissimi doctores* ! mais quand ces conditions anatomiques du nerf trijumeau seront bien déterminées, en vivrons-nous plus longtemps ? Les fièvres, le choléra et toutes les maladies qui affligent l'humanité en seront-elles moins intenses, moins fréquentes et plus sûrement guéries, ou seulement guéries par la médecine ? Hélas ! nous n'en croyons rien, et pour le moment, d'ailleurs, les illustres médecins pensent à tout autre chose et discutent profondément sur une bien plus grave question. Cette question la voici : Quand l'animal est piqué à la portion de l'encéphale indiquée et qu'il tourne-tourne-t-il à droite ou tourne-t-il à gauche ?

Dans sa *dissertation inaugurale*, nous dit gravement le *Bulle in philomathique*, M. Lafargue a émis cette dernière opinion ; M. Magendie, au contraire, est pour la droite. Plus tard, M. Lenglet annonce que, dans ses expériences, il avait aussi toujours vu les animaux tourner du côté opposé à la lésion du pédoncule cérébelleux, et d'après cela, il n'a pas hésité à avancer qu'il y avait erreur dans l'assertion de M. Magendie.

La question en est là, quand est venu M. Bernard, un autre savant, qui a établi que l'animal piqué tournait et à droite et à gauche. Il n'y a que manière de s'y prendre, et cette manière la voici ; c'est le Bulletin qui parle : "Tout dépendra du point du pédoncule qui sera blessé. En effet, toutes les fois que le pédoncule cérébelleux est atteint dans sa partie située en arrière de l'origine du nerf de la cinquième paire, l'animal tourne du même côté, tandis que la lésion du pédoncule en avant de l'origine du nerf entraîne le même tournoiement du côté opposé."

Oh ! si Mollière avait connu ces médecins de *Droit* et de *Gauche* ! quelle bonne comédie ! J. B.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Affaires de Routine.

Lundi, 16 avril.

Six pétitions sont présentées et mises sur la table.

Les bills grossoyés suivants sont lus pour la troisième fois et passés :—

Le bill pour incorporer certaines personnes sous le nom de "la compagnie de transport de Québec."

Le bill pour incorporer l'association de la chambre de lecture et de la bourse des marchands de Montréal. Pétitions reçues et lues :—

De George Alexander et autres, du comté d'Oxford, demandant qu'il soit adopté des mesures pour avancer la construction du grand chemin de fer occidental.

Du conseil de ville de la cité d'Hamilton, demandant une aide semblable à celle qui a été accordée aux cités de Toronto et King-ton pour établir un hôpital-général dans la dite cité d'Hamilton.

Du Très. Rev. Lord Evêque de Toronto, exposant certaines objections contre le bill pour amender la charte de l'université établie à Toronto ; et protestant contre les dispositions du dit bill.

Sur motion de M. Boulton, 1000 copies de la pétition du très révérend lord évêque de Toronto, sont imprimées.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill relatif aux assemblées pour l'élection de marguilliers, est déchargé.

Le bill pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture est lu pour la seconde fois et renvoyé au comité.

Le bill pour incorporer la compagnie du télégraphe de Montréal et Troy est amendé en comité ; et ordre est donné de le grossoyer.

Un message est reçu du conseil, adoptant les amendements faits par cette chambre au bill pour autoriser la communauté des religieuses de l'hôpital-général de Québec à acquiescer et posséder d'autres biens meubles et immeubles jusqu'à un certain montant.

Et aussi, adoptant les bills suivants, avec amendements :—

Bill pour faciliter les actions, contre les personnes associées pour des fins de commerce, et contre des sociétés et compagnies non incorporées.

Bill pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle et générale de la province.

Bill pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour construire des chemins et autres travaux dans le Haut-Canada.

Le bill pour annexer une certaine partie du township d'Upton au comté de St. Hyacinthe, est lu pour la seconde fois, amendé en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill pour incorporer la compagnie de la baie de cuivre du lac Huron, est amendé en comité et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill pour incorporer l'association des instituteurs du district de Québec, est amendé en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill pour autoriser les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, à posséder certains biens est considéré en comité ; considération ultérieure jeudi prochain.

Le bill relatif aux maîtres et serviteurs, dans le Bas-Canada, est lu pour la seconde fois et renvoyé au comité.

La chambre se forme en comité sur le rapport du comité spécial auquel ont été renvoyées diverses pétitions relatives au chemin Papineau, et passe une résolution qui sera rapportée demain.

Le bill pour amender la loi relative à l'inspection des poids et mesures dans le Bas-Canada, est lu pour la seconde fois et amendé en comité ; pour être rapporté demain.

Le bill pour incorporer une compagnie pour établir une ligne de chemin de fer entre Montréal et Missisquoi, est lu pour la seconde fois et renvoyé au comité.

Le bill amendant l'acte du grand chemin de fer occidental est lu pour la seconde fois, amendé en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill pour amender l'ordonnance qui pourvoit à l'enregistrement des titres des biens-fonds et des hypothèques qui pèsent sur eux est lu pour la seconde fois, amendé en comité et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill amendant l'acte des locataires et locataires est lu pour la seconde fois et amendé en comité ;— pour être rapporté demain.

Le bill de l'église méthodiste wesleyenne est amendé en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill pour diviser le comté de Rimouski en deux districts pour l'enregistrement des titres, est lu pour la seconde fois, amendé en comité et ordre est donné de le grossoyer.

M. Cauchon propose que les autres ordres du jour soient remis à jeudi prochain—rejeté sur division.

Le bill pour incorporer les ministres et syndics de l'église St. André, Montréal, est amendé en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill amendant l'acte de la banque de la cité est amendé en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Les autres ordres du jour sont terminés à jeudi prochain.

Et la chambre s'ajourne.

Mardi, 17 Avril, 1849.

Une pétition est présentée et mise sur la table.

Les bills grossoyés suivants sont lus pour la troisième fois et passés :—

Le bill pour incorporer l'association des instituteurs du district de Québec.

Le bill pour abolir les oppositions aux mariages fondées sur des promesses de mariage.

Le bill pour incorporer la compagnie du télégraphe de Montréal et Troy.

M. Guy présente le premier rapport du comité auquel ont été renvoyées les réponses aux adresses pour des émissaires de revenu de shérifs du district de Montréal et de l'huissier-audencier et son assistant, dans la cour du banc de la reine de ce district ;— et le rapport est renvoyé au comité de toute la chambre pour considérer la convenance d'amender cette partie de l'ordonnance 25-Geo. 3, qui permet aux shérifs de retenir deux et demie